

## ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES PAYSAGES ET DE L'ENVIRONNEMENT ENTRE BEAUCE ET PERCHE - PPE EBP

[Accueil](#)
[Adhérez](#)
[Contact](#)
[Presse & Vidéos](#)
[Qui sommes nous?](#)

### Savez-vous qui est H2air SAS, ce promoteur qui nous empêche de dormir ?

03/09/2018

#### Mais qui est vraiment la société éolienne H2Air-SAS ?

C'est une société holding : elle ne possède aucune éolienne mais plutôt des participations financières dans de nombreuses entreprises opaques. Elle est intégralement détenue par des actionnaires étrangers : une société allemande, une société suisse et le [PDG Roy Mafouz](#), homme d'affaires libanais domicilié en Allemagne.

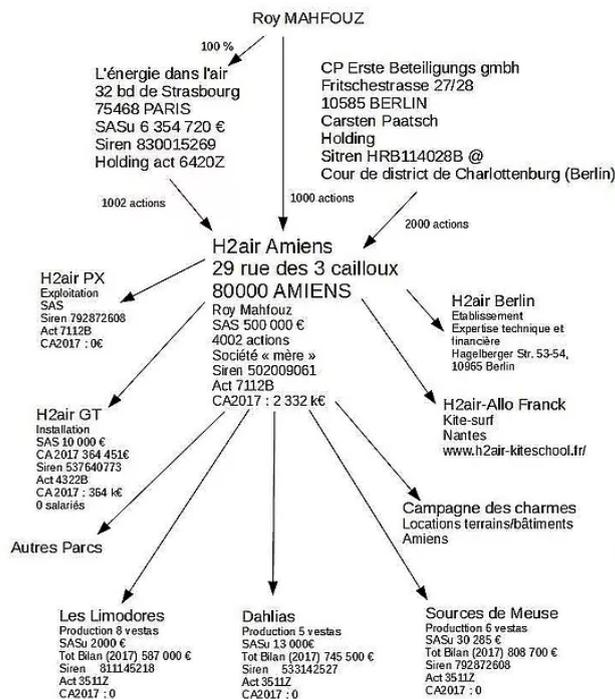
Inutile de dire que ces structures financières sont hors de portée juridique des modestes riverains que nous sommes: une fois la zone industrielle installée, tous les dommages, pollutions, préjudices et accidents seront [à la charge des propriétaires de terrains](#) (qui risquent d'être pour la plupart rapidement insolvables) . Imaginer que nous aurons les moyens financiers pour payer les avocats capables d'exiger des indemnités auprès d'une cascade de sociétés immatriculées à l'étranger est une illusion.

H2Air SAS chasse les bonnes affaires : elle identifie une opportunité, monte le dossier et passe le relai à d'autres acteurs de la chaîne économique éolienne. Elle n'a pas pour vocation de détenir et gérer des parcs industriels éoliens sur le long terme, mais uniquement de faire des bénéfices rapides.



[Coté comptabilité, la lecture de certains document est édifiante](#) : La très grande majorité du résultat d'H2Air provient de dividendes versés par les filiales. Ses revenus viennent de la vente de services (du type conseil) à ces dernières. Les charges d'exploitation sont très stables autour de 3,5 millions.

Grâce à ses montages juridiques et malgré ses 6 millions de résultat, l'entreprise ne paie quasiment pas d'impôt : 115 000 € !



H2Air-SAS ne détient pratiquement pas d'immobilisations corporelles, mais essentiellement des titres immobilisés et un important compte client (ses filiales). Elle dispose de 17 millions de capitaux propres sur un total de bilan de 19 millions et n'a quasiment pas de dettes.

#### L'auteur

L'Association pour la protection des paysages et de l'environnement "Entre Beauce et Perche" - PPE EBP.

Crée par des habitants de Fruncé, Saint-Luperce et Saint-Denis des Puits pour contrer les projets de la société [H2 air](#), qui travaille sur le projet d'une zone industrielle éolienne à Fruncé.

Le but de notre association est de réagir avant qu'il ne soit trop tard !

#### Nous suivre

#### Adhérez !

Aidez-nous à contrer les projets en cours [en adhérant à notre association](#).

Enfin, ses actionnaires sont extrêmement bien rémunérés : 1,5 million de dividendes pour 2014 et 3 millions pour 2015.

C'est donc une entreprise qui gagne beaucoup d'argent. Jugez plutôt : 6 millions de bénéfices avec 3 millions de chiffres d'affaires et 3 millions de charges. Miraculeux !

C'est ce qui lui permet de tenir aussi longtemps qu'elle le désire pour parvenir à ses fins face à des riverains aux faibles moyens financiers.

Ce promoteur peut aisément parvenir "à l'usure" à faire basculer un territoire dans l'industrialisation éolienne, sans se soucier souci des protestations légitimes des habitants si elles restent trop isolées et discrètes...

### Comment H2Air-SAS travaille-t-elle ?

Il s'agit d'une structure légère qui monte des « coups », selon un scénario bien rodé, maximise son profit, et recommence ailleurs ...

#### Étape 1 :

Préalablement à toute chose, un démarcheur (chez nous, [Monsieur Mathias Gomez](#)), identifie un territoire cible, et part à la rencontre de propriétaires fonciers (qui n'habitent pas tous à proximité de la future zone industrielle et de ses nuisances, heureusement pour eux...).

Il leur propose, dans le plus grand secret, une « [promesse de bail](#) ».

C'est assez facile : il suffit de faire miroiter un revenu de 6 à 10 000 € par an et par éolienne, et/ou de nombreux avantages financiers ou arrangements fonciers supplémentaires. Dans ce domaine l'imagination des promoteurs est sans limite !

Mais on se garde bien de [prévenir le propriétaire d'un certain nombre de risques](#) : très grande difficulté pour se rétracter, incertitude sur ses revenus, responsabilité directe dans le coût du démantèlement, coresponsabilité en cas d'accident et en cas d'éventuels problèmes induits (désordre de la nappe phréatique, limitation des futures cultures) etc.

La manœuvre imparable tient dans le discours suivant : « si vous ne signez pas, votre voisin le fera, vous aurez les nuisances et pas l'argent ! ».

Qui pourrait résister ?

Cerise sur le gâteau : le signataire est tenu à la stricte confidentialité, à peine de nullité de l'accord.

Ainsi, lorsque les voisins se réveillent il est déjà trop tard !

Pendant toute cette première partie, les riverains qui vont subir les nuisances et la dévaluation de leur maison, sont soigneusement mis à l'écart de toutes ces négociations !



#### Étape 2 :

Un autre commercial (dans notre cas, [Madame Claire Masade](#)) a pour mission de séduire un ou deux conseils municipaux situés sur les communes du projet de zone industrielle éolienne.

Il présente un « dossier d'affaire » très bien monté et l'aspect très sérieux sans préciser que c'est à peu près le même qui sert simultanément à tous les démarchages de sa société

Il leur fait miroiter un revenu dizaines de milliers d'euros par an, et demande un vote « de principe » du conseil municipal.

Ce vote de principe, n'a rien d'anodin puisque donne au promoteur le "Top départ" qu'il a œuvré depuis des années pour obtenir !

Comme le disait Pierre Delaporte, président d'honneur d'EDF : "*Arrosez les municipalités, il poussera des éoliennes.*"

C'est ce qui s'est passé le 15 mai 2017, quand Madame Masade est venue vendre son projet au [conseil municipal de Fruncé](#) qui a donné son accord séance tenante à l'unanimité, sans même consulter la population !

Même scénario [au Thieulin](#) (deux voix contre).

À partir de ce moment-là, la machine infernale est enclenchée. En effet, les promoteurs éoliens ne lancent que rarement les très importantes dépenses préliminaires d'un projet s'ils n'ont pas réussi à convaincre quelques élus.

***Ces derniers ont-ils conscience du cadeau empoisonné qu'ils ont fait à leurs électeurs sans les consulter ?***

#### Étape 3 :

Le promoteur déploie alors sa mécanique bien huilée:

Pour se donner un semblant de légitimité, [il organise des « Commissions de Concertation Locale de l'Éolien sur le projet Éoliennes »](#) (dans le cas qui nous intéresse, il prend bien soin de n'inviter que quelques personnes qui ne lui sont pas trop hostiles, en se gardant de prévenir les riverains les plus lésés qui voudraient manifester leur colère !)

Notons que pour la première fois, en septembre 2018, une invitation a été diffusée de manière moins confidentielle pour une «troisième commission de concertation locale».... à suivre !...

Désinformés comme le sont les élus, [la presse locale fait l'éloge de cette transparence](#) en minimisant l'opposition au projet pourtant infiniment supérieure en nombre.

#### Étape 4 :

Nous y sommes...

Les riverains les plus menacés ont reçu [une proposition « d'étude acoustique préalable »](#), qui consiste à installer chez eux un sonomètre.

Cela prouve bien que le bruit généré par le projet ne sera pas anodin...

L'étape suivante est la finalisation des études préalables, immédiatement suivie d'un [dépôt de dossier de demande d'autorisation environnementale](#) auprès de la préfecture.

Il s'agit d'une procédure administrative de plus en plus simplifiée au fil des temps grâce au travail de sappe du lobby éolien.

C'est le point de non-retour.

Ce qui fait dire qu'[il est désormais plus simple de construire une ZI Eolienne, qu'une cabane de jardin !](#)

Quelques semaines plus tard, nous verrons pousser dans les champs des [mâts de mesure](#) qui vont contrôler la puissance des vents...

Puis, le plus rapidement possible, car le temps est compté pour H2Air, suivra une enquête publique qui retiendra toute notre attention, mais mais dont on peut douter de l'utilité car les dés sont jetés...

Sur la nature de cette enquête publique, il est légitime d'émettre les plus grandes réserves, au vu de [nombreux incidents que l'on a pu constater par le passé dans ces procédures ou, malgré un rejet très important de la population, les commissaires enquêteurs donnent très souvent des avis favorables.](#)

Pendant cette phase, le promoteur va faire assaut de charme : il propose [des visites organisées dans des communes, véritables « Disneylands éoliens » comme ici dans la ZIE "Clémentines"](#), (SIC !) ou comme par hasard, les voisins du futur projet seront accueillis par un maire enchanté de la présence de ces monstres d'acier... C'est ce qui s'est passé en Juin 2018 quant un bus a été affrété gracieusement par H2air pour visiter un agriculteur ravi de ses éoliennes à proximité de Bonneval.

Il va distribuer à la population des documents sur papier glacé sur lequel des montages photos montreront de discrètes éoliennes dans de lointains horizons ensoleillés bien éloignés de la réalité.

Pour donner une idée plus précise, nous avons effectué de notre coté le montage ci dessous :

Il montre ce que donnerait une ZIE de 6 à 10 aérogénérateurs (C'est leur vrai nom, autrement moins poétique que "éoliennes") d'environ 200 m de haut implantées à 1km au Nord-Ouest de Saint Denis/ Fruncé Le Puits.

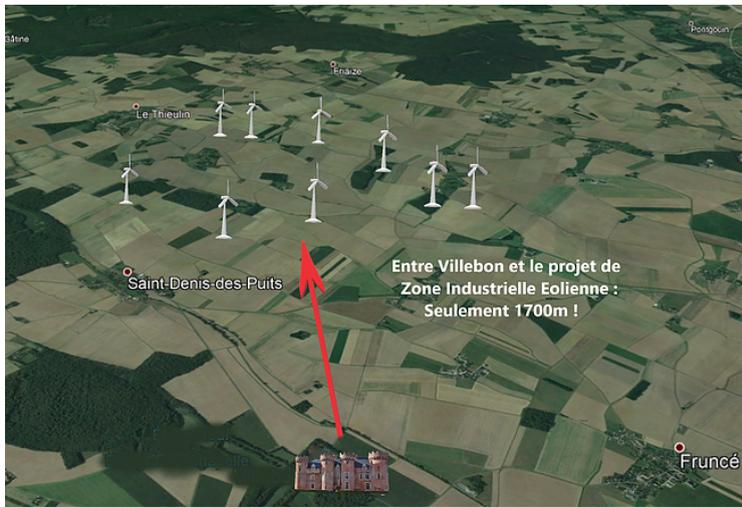
Cherchez bien: le petit triangle noir, c'est le clocher !

Cela donne envie non ?



Sans parler de la proximité immédiate du village médiéval classé de Villebon...



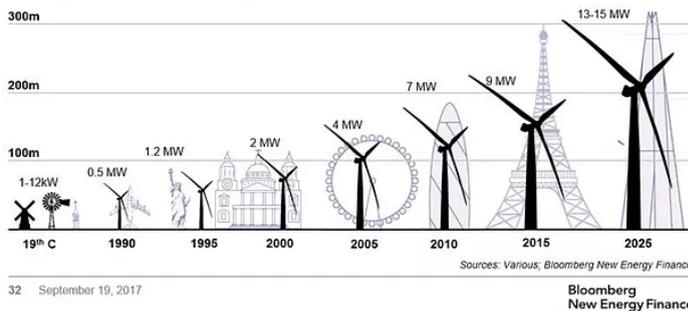


Si, après toutes ses manœuvres, H2Air réussit à obtenir une autorisation environnementale (dispense de Permis de construire) qu'on appelle « purgée de tout recours », il aura gagné son pari !

Cela vaut le coup "Un bon terrain muni d'un permis de construire pouvait il y a encore quelques années se négocier jusqu'à 500.000 euros voire 1 million d'euros le mégawatt (chaque éolienne en « pèse » 2, voire 3 désormais)." [Les Echos du 26 juin 2018](#)

Et ce business est de plus en plus rémunérateur au fil du temps, puisque les machines ne cessent de grandir, donc de rapporter !

## Evolution of wind turbine heights and output



32 September 19, 2017

Bloomberg  
New Energy Finance

En quinze ans, les éoliennes auront doublé de taille !

H2air aura transformé un petit coin de France tranquille en une zone industrielle potentielle qui va lui rapporter des fortunes. C'est une belle affaire, sans risque, puisque le revenu est garanti ... par les factures que nous payons à EDF ! Il va s'empresser de réaliser ses bénéfices en cédant le dossier à un grand groupe industriel comme Engie, Edf, Total, etc.... et la boucle est bouclée.

En 2022 une armée d'engins déboulera dans la plaine au Sud de Courville-sur-Eure, éventrera la campagne pour y implanter un immense réseau électrique, coulera des dizaines de milliers de mètres cubes de béton pour l'éternité, et des grues géantes assembleront des structures de centaines de mètres de haut importées d'Allemagne ou du Danemark.

Nous aurons tout perdu : notre paysage, nos jours et nos nuits, notre qualité de vie, notre santé et même notre patrimoine ! Tout cela aura été sacrifiées aux seuls intérêts financiers de quelques spéculateurs habiles et sans scrupules...

Ce jour-là, nous n'aurons que les yeux pour pleurer, mais H2Air et ses complices seront loin, comptant leurs fabuleux bénéfices et reproduisant ce même scénario chez d'autres naïfs !...

Alors tant qu'il est encore temps, réagissons avec vigueur !

Tags: Matthias Gomez santé éoliennes françois brottes danger bail eolien agriculteurs escroqués écologie perche parc naturel perche Chasse eure-et-loir Courville-sur-eure spéculateurs eolien Matthias Gomez protection nature Villebon H2air Le Thieulin oiseaux menacés saint denis des puits protection oiseaux scandale eolien Perche et Beauce conseil municipal frunce Roy mafouz Mitage eolien eure et Loir Eoliennes paysage défiguré Chatea